

385.

64

### MOUAVILLE

(194 habitants. — à 83 kil. de Nancy).

*Chef-lieu d'arr.* . . . 16 kilomètres.  
— *de cant.* . . . Conflans à 10 kil.  
*Bur. de poste.* . . .  
*Chemin de fer.* . . .  
*Route nation.* . . .  
*Route départ.* . . .  
*Maire.* . . . . . Willemin.  
*Adjoint.* . . . . . Gillant.  
*Curé.* . . . . . celui de Béchamps.  
*Instituteur.* . . . Schlodenhoff.

#### Mouaville

Titre : Mouaville   
Autre titre : Monographies communales de Meurthe-et-Moselle ; 385  
Auteur : Périn  
Date : 1888  
Formats : 11 f. ; in-4  
image/jpeg  
Source : Bibliothèques de Nancy, Ms. 820 (385)  
Droit : Domaine public

Canton de Conflans. 63

---

Arrondissement de Briey,

---

Département de Meurthe et Moselle.

---

Monographie  
de la Commune de  
**Mouaville**

---

---

juillet 1888.

---

Monographie archéologique et historique.

La commune de Mouasille compte actuellement 167 h.<sup>2</sup>  
Jusque vers l'an 1750 elle portait le nom de Moasille,  
mot dont l'étymologie est incertaine.

Au spirituel, Mouasille est maintenant annexée de  
Béchamp, et cela depuis une époque antérieure au XVIII<sup>e</sup>  
siècle. C'était autrefois une église mère et paroisse  
à la collation du Chapitre de la Madeleine de Verdun.  
Après la réunion de Mouasille et de Béchamp, la col-  
lation de la cure appartenait alternativement à l'abbaye  
de Châtillon et à la Collégiale de la Madeleine de Verdun.  
L'Office de la Trésorerie de ce dernier établissement était  
doté par la dîme de Mouasille, mais cet office fut  
supprimé vers 1306, lorsque les Chanoines de la dite Col-  
légiale eurent renoncé à la vie commune. Depuis cette  
époque, les dîmes de Mouasille firent alors partie de la  
mensue Capitulaire.

N<sup>o</sup>. 12 - En 1750, le Seigneur féodal était le Chancelier de la  
cathédrale, l'église dépendait de l'évêché de Verdun, archi-  
diacon, de la Woëvre, et Royonnie d'Amel. Le patron de  
la paroisse était, comme il est encore aujourd'hui Saint  
Michel. Cependant il existe encore certains titres, appar-  
tenant à l'église, qui portent le nom de Haie S<sup>t</sup> Georges et  
un tableau de Saint Georges; de plus une délibération, du



conseil municipal place la Saint Georges au nombre des jours  
fériés, ce qui porte à croix qu'à une époque assez reculée, l'église  
était dédiée à ce saint, ou qu'on conservait un certain degré de  
vénération pour le saint chevalier.

Eglise. N° 12. - L'église dont la construction remonte vers l'an 1780, est  
très simple. La voûte est blancheâtre. (surface de la nef 200 m<sup>2</sup>.  
volume 1440 m<sup>3</sup>.) Les murs, la nef, les autels, le tout est  
établi avec goût, mais n'offre au visiteur aucun reste  
chef-d'œuvre d'architecture, ni aucun reste précieux de l'an.

chemin de croix. L'existence toute récente d'un chemin de croix d'un très grand  
prix, son d'une famille de la localité. Chaque station se  
compose d'un dôme et d'un encadrement fixé au mur, et  
la scène qui présente des personnages d'environ 0.75 de haut.  
et d'une inscription en lettres d'or fixée sur une pièce de  
même dimension que le dôme et qui supporte la scène.

Le naturel des physionomies, la pose des personnages, l'effet  
produit par la couleur de ceux-ci, blancs comme du marbre,  
et ressortant sur un fond un peu foncé, en font un monument  
artistique qui, placé dans les plus belles églises, ne les dépare-  
rait point, c'est, je crois une raison suffisante pour  
en signaler l'existence dans une modeste église de village.

Stalles N° 16. - Les stalles, au nombre de deux sont de grisaille, et pré-  
sentent un sujet religieux dans leur milieu; ils viennent

N° 21 - D'être posés et ont coûté environ mille francs.  
Les cloches. Enfin, au fond de la nef, une porte conduit au clocher,  
petite tour en pierre surmontée bien simplement d'une  
flèche en bois. Les cloches datent de 1827 et leur son est  
passablement distingué. Rien de plus particulier sur ce point.

un arbre de la  
liberté Mais sortons de l'église, nous voyons tout près de là  
un superbe marronnier, qui fait l'orgueil de la population.  
Ce gigantesque bouquet est l'arbre de la liberté planté en  
1793 (par M. de Iron), lorsque les populations opprimées, secouant  
le joug des seigneurs, inauguraient avec enthousiasme l'ère  
naissante de la liberté. Les arbres de cette beauté sont extrême-  
ment rares, et malgré son âge, il est plein de vigueur, et  
semble par sa force réunir les idées qui l'ont vu naître.

Il est, aux yeux de la population, aussi précieux au point  
de vue historique que par la beauté et la renommée de son  
feuillage. Les branches s'étendent très nombreuses et très grosses  
pour former un vaste parapluie au travers, auquel il est  
impossible d'apercevoir le ciel, et sous ces branches, la  
population de Nouaille tout entière, pourrait s'abriter  
facilement (diamètre de l'ombrage 17 mètres). Le tronc de cet arbre  
remarquable, mesure 3.50 de circonférence à un mètre du sol,  
et les racines vont se perdre jusqu'à une distance de vingt  
à trente mètres, au pied de l'arbre.

Cyrie Paris Enfin il existe près du village un qui paré très ancien;  
mais personne ne peut fixer l'époque à laquelle il a été créé.

tout ce que l'on peut affirmer, c'est qu'il a été restauré en 1827, et même aussi depuis cette année pour servir d'abreuvoir au bétail.

— Deuxième partie. —

N<sup>o</sup>. 30. Il est très peu d'habitants, dans nos environs qui aient conscience du grand changement opéré dans la société il y a un siècle. Chacun sait néanmoins qu'il y a eu une féodalité, des seigneurs, des vilains, des serfs, mais dans un temps très reculé et dans les villes seulement. Personne ne se doute que la plus petite localité quelquefois a eu aussi son oppresseur, et que ce Mouarville, comme bien d'autres a été obligé de couber le front devant certains seigneurs, dont le dernier a disparu seulement quelques années avant la Révolution. Mais il n'y a pas lieu pour cela d'accuser les esprits d'ignorance, l'intelligence ne fait généralement pas défaut ici, et l'on ne peut savoir que ce que l'on nous transmet par la parole ou ce que nous apprenons par la lecture.

Or, il n'a pas encore été parlé dans l'histoire, de ces seigneurs de villages, ils étaient au reste trop nombreux, et la quantité de noms aurait amené nécessairement la confusion dans l'histoire de la mise-patrie.

Mais ce qui aurait son utilité, et aussi son attrait, c'est l'histoire particulière plus ou moins détaillée de chaque canton ou de chaque département. La jeunesse alors en comparant l'état de la société actuelle avec l'ancienne,

685  
en voyant les noms des châtelains du pays, leur histoire toute récente, prendrait goût aux institutions de la France nouvelle, s'attacherait à son village, à la société, à la patrie, enfin, et ce serait le commencement du vrai patriotisme.

Nous commençons l'étude de la géographie par la commune, le canton, le département, pourquoy n'y mèlerions-nous pas aussi un peu d'histoire du pays, nous n'avons plus à craindre le retour aux anciennes divisions, personne n'a la pensée d'y revenir, et l'unité nationale est définitivement établie sur des bases solides.

Après bien des recherches, ce que j'ai pu établir, concernant l'histoire du pays, est une petite Chronologie des derniers seigneurs de Mouarville, les noms ne sont pas nombreux, mais le tout ~~est~~ est bien certain.

N<sup>o</sup>. 30. ~~année~~ 1680, est né, au Château de Mouarville, Jean Charles de Heulles, Chevalier, Seigneur Haut Justicier de la Cour de Mouarville, Capitaine au Régiment de Conti, qui épousa vers 1700, la sœur d'une Demoiselle Marie de Micourt.

De ce mariage naissent :

Le 15 Janvier 1711. Demoiselle Françoise Charlotti de Heulles.

Le 21 février 1712. " Anne Marie "

enfin le 12 mars 1713 " Marie Françoise. "

Honoré Dom de Micourt meurt en 1720.

En 1731, le 10 octobre, Demoiselle Françoise Charlotti de Heulles épouse son cousin germain, Claude Henry du Hautroy

seigneur de Tandoncourt (voir l'acte de mariage) de ce ma-  
riage naissent :

Le 8 mars 1733 . Dam<sup>lle</sup> Françoise Thérèse du Hautroy

Le 29 Juin 1734 . S<sup>r</sup> Louis Honoré "

Le 10. Septembre 1735 . Dam<sup>lle</sup> Catharine Angelique "

Le 29. octobre 1736 . S<sup>r</sup> Nicolas Charles. "

Henry Claude François du Hautroy, de Tandoncourt meurt en  
1737 à l'âge de vingt huit ans.

Jean Charles de Heulles, Seigneur de Mouarville, beau père du  
précédent meurt également en 1748, et il ne reste plus à  
la Châtellaine de Mouarville qu'une veuve et ses quatre enfants,  
dont les noms n'ont plus reparu dans les archives de la  
mairie. Il est assez certain qu'ils ont quitté le village  
quelques années avant la révolution.

Le Château fut ensuite habité par le sieur Crieri, originaire  
d'Immonville, puis passa entre les mains d'une famille de  
laboureurs. Les descendants de cette famille le détruisirent il  
y a environ quarante ans, pour construire sur ses ruines une  
maison de ferme; c'est ainsi qu'on ne remarque plus à cet  
endroit aucun reste d'habitation seigneuriale, les fossés  
étant comblés et les murs détruits jus qu'en leurs fondations.

Je crois utile de figurer dans ce petit travail quelques  
écrits anciens, ayant rapport à ce que j'ai avancé. Je citerai  
l'acte de mariage du daim Seigneur Henry Claude du Hautroy

69  
avec Françoise Charlotte de Heulles. - puis un traité d'ho-  
bitier (régime d'eccl<sup>e</sup>) conclu en 1753.

N<sup>o</sup> 14. I Ce jourd'hui dixième octobre 1731, après avoir publié un  
ban au futur mariage et ayant obtenu la dispense des deux  
aïcles, et ayant dispense de parents de Noke St. pieu le pape,  
de parents au deuxième degré au deuxième, entre le J<sup>e</sup> Claude  
Henry du Hautroy d'une part, fils des difuncts Messire Claude  
Albert du Hautroy, Chevalier Seigneur de Tandoncourt, et  
Honoré Dame Catharine Charlotte de Heulles, dame de Vienne  
etc. d'une part. Et d'Honoré Damoiselle Françoise Charlotte  
de Heulles, fille de Messire Jean Charles de Heulles, Chevalier  
Seigneur de Mouarville, ancien capitaine de cavallerie au Regi-  
ment de Condi, et d'Honoré Marie Anthoinette de Misconot  
Dame de Villotte etc. d'autre part, et la susdite dispense  
étant enbrini à l'officialité de Verdun a nous a parus et  
comme et les D<sup>s</sup> Conjointe est<sup>e</sup> Confessi<sup>e</sup> et communij, et sans  
aucuns empichements, p leur ai donné la benédiction nuptiale  
en présence de Monsieur Chisdou François de Landres de Briey,  
le Sieur Paul baron de Godenot. S<sup>r</sup> St. Nicolas de la Cour,  
Capitaine de cavallerie, Honoré Dame Catharine Charlotte de  
Heulles, Honoré Dame Catharine du Hautroy, Chanoinesse de  
Saint Pierre de Melly, Honoré Dame de Remond de Godenot  
Honoré Dame Anne Thérèse de Landres de Briey. (et ont signi).

N<sup>o</sup> 14. Ce jourd'hui vingt-trois avril mil sept cent quatre-vingt-trois le Conseil général de la Commune de Mosville, assemblé au lieu ordinaire de ses séances, s'est présidé Nicolas Bauchet, Régent d'École demorant à Reures, pour être Chantre et maître d'école dans la paroisse dudit Mosville aux conditions savoir qu'il sera assidu à l'office divin et à répondre ainsi que de son ministère, tiendra l'église nette, avec toute la décence et le respect qui est due à la Maison de Dieu, qu'il s'efforcera par tous ses pouvoirs de procurer à la jeunesse le moyen de savoir leurs religions, de les apprendre à lire et à écrire pour tout ce que leur esprit pourra comprendre, ce qui dépend d'un bon Maître. En vertu du présent, la Communauté promet et s'oblige de payer et délivrer audit Bauchet la somme de cent cinquante livres, cours de la République, payable au jour de la Saint Georges prochain, et en outre trois quarts de blé froment pour le blanchissage du linge de l'église, qui sont à la charge de la dîme qui cy devant Chapitre de la Madeleine de Fecamp était obligé de payer, et maintenant à la charge de la Nation, qui le dit Bauchet s'offre de le faire (octroyer) par le Directeur du district de Briey suivant le Hallage, il lui sera en outre payé cinq sols par mois pour les Écrivains et quatre sols pour

les non leuvains et compris le chauffage. Et s'oblige en outre de sonner pendant le coucant du mois de mai les soir et matin et pendant l'année quand il fera des orages moronnant pour rétribution, il lui sera payé deux gerbes de blé pour chacun laboureur, de sonner la trekaite à la Moisson les soir et matin à l'heure qui sera indiquée par le règlement qui sera fait; de porter l'eau bénite sous les Dimanches dans toutes les maisons du Village.

La présente élection a été faite à la voix, sans quinze votants, le dit Bauchet a eu neuf voix. Le présent traité commença aujourd'hui et finira à pareille jour. La dite année expirée fait et achevé à la Chambre de nos Hancres six jours mois et an dits. Lequel nous avons signé après lecture faite et marqué. ....

N<sup>o</sup> 15

État des titres constitutifs et Recognitifs des droits féodaux et seigneuriaux de Mosville, dépendant de la ci-devant terre de Gondrecourt, ci-devant Heuseront, appartenant aux trois mineurs Barbaros, desquels titres le citoyen Jeanmar notaire public au département des Vosges, résident à Moulfort, Meuse se trouve accidentellement détenteur, et qu'il a déposé au greffe de la Municipalité dudit Mosville pour être brûlé, en exécution de la loi du 17 juillet 1793, et de celle du 2 octobre suivant sous le titre Coppié, collationné des titres

de Chancellerie de Verdun. concernant Moarville, concors et  
Emblumont dépendant de la même Commune.

N° 1<sup>er</sup>. — Six pièces de foy et hommage à Moarville des Juilles  
1573, 12 août 1573 cote 3. 4. 5 et 6.

Acte et dinombrement de Jean de Blois au 21 Juin 1607  
et transaction au 24 août 1660.

Une liasse de sept pièces qui sont des déclarations de rentes dues à  
Moarville. Deux requêtes du procureur d'officé à Moarville.

Liasse de quatre pièces dont la première est un procès-verbal pour  
repas dus aux officiers de Rouse (Roues).

Liasse de trois pièces dont la première est une sentence en parchemin  
du Bailliage de St Michel au 11<sup>me</sup> Juin 1573 qui condamne le Maire de  
Moarville à payer des rentes.

Une liasse de pièces de procédure fait en 1429 et 1430 au sujet des droits  
dus à Moarville. Pièces repas aux officiers de Rouse aux .....  
Dinombrements. lettre d'erection du cidrant Comté de Moarville  
et arrêt d'insregistrement formant la liasse.

Déclaration, au nombre de six des terres, Cens et rentes de plusieurs  
années. Requêtes pour paiement de réverance et fourniture de bétis.  
Observe le citoyen Jeanmar que toutes les pièces rapportés au présent état  
sont les seules qui lui ont paru prescrites par la loi des 17 juillet et 28<sup>me</sup>  
qui si néanmoins il en était échappé à sa scrupuleuse recherche, on ne  
pourrait l'attribuer qu'à l'inadvertance, étant dans la constante disposi-  
tion de s'en retirer aucune et même de communiquer à toute réquisition

celle qui lui reste en mains. Ce 29 plusieurs L'an 2<sup>e</sup> de la République fr.  
Toutes les pièces de féodalité énoncés au présent état ont été  
brûlés devant l'arbre de la liberté de la Commune de Moar-  
ville (Le-Harrounnier) ce dia antose l'an 2<sup>e</sup> de la République.  
Signé Le Gouverneur, Mai, Barbier agent national (Copié conformé).

### Description géographique.

N° 1. Moarville est situé à 40 Kilomètres Nord-ouest de Metz,  
15 Kilomètres sud-ouest de Briey et à 12 Kilomètres Nord-ouest  
de Conflans. Sa superficie de son territoire est environ 840  
hectares dont quatre-vingt en bois. Avant 1847 il était commun  
avec Béchamp, l'ordonnance royale qui sépare les deux communes  
est daté de 1843. Le village - 243. porte l'ins-tite: St Cloud 5 Septembre 1847.

En 1750 Moarville Béchamp (Belchamps, belle campagne),  
faisait partie de l'ancienne province du Barrois non-mourant,  
Bailliage de Saint-Mihiel, office, recte & prioré de Briey.

N° 10. Cultures de toutes pièces.		Le grand seigneur à cette époque
Blé ...	200 hectares.	moyen justicier.
Seigle ..	2 "	seuls développés, les terres sont
Avoine ...	230 "	elles sont fortes et argileuses, dif-
Orge ...	"	ficiles. d'un autre côté, terres moyennes
Prairies naturelles.	100 "	des marais et des débris calcaires,
Prairies artificielles....	11 "	de prairies (naturelles), artificielles.
Superficie sans - Sainfoin, Chan.		visi qu'il suit: blé 40%.



de Chancellerie de Blois, concernant Mouville, concors et  
Emblumont dépendant de la même Commune.

N<sup>o</sup> 1<sup>er</sup> - Six pièces de foy et hommage à Mouville des Juyllés  
1573, 12 août 1573 cotti 3, 4, 5 et 6.

Arce et dinombrement de Jean de Blois au 21 Juin 1607  
et transaction au 24 août 1660.

Une liasse de sept pièces qui sont des déclarations de rentes dues à  
Mouville. Deux requêtes du procureur d'office à Mouville.

Liasse de quatre pièces dont la première est un procès-verbal pour  
repas dus aux officiers de Roux (Roux).

Liasse de trois pièces dont la première est une sentence en parchemin  
du Bailliage de St Michel au 11<sup>er</sup> Janv. 1713 qui condamne le Maire de  
Mouville à payer des rentes.

Une liasse de pièces de procédure fait en 1729 et 1730 au sujet des droits  
dus à Mouville. Pièces repas aux officiers de Roux aux .....  
Dinombrements, lettre d'inction au cidant Comte de Mouville  
et arrêt d'inscription.

Déclaration, au nombre  
années. Requêtes pour périmés  
Observe le citoyen Jammer que  
sont les seuls qui lui ont p  
qui si momentanément il n'était est  
pourrait l'attribuer qu'à l'ins  
lion de nos rétrois aucune et

71 11  
celle qui lui reste en mains. Ce 29 plusieurs L'an 2<sup>e</sup> de la République. f<sup>o</sup>  
Toutes les pièces de féodalité énoncées au présent état ont été  
brûlées devant l'arbre de la liberté de la Commune de Mou-  
ville (Le-Haronnier) ce dix-antose l'an 2<sup>e</sup> de la République.  
Signé le Gouverneur, Mai, Barbier agent national (Copie conforme).

### Description géographique.

N<sup>o</sup> 7. Mouville est situé à 40 Kilomètres Nord-ouest de Mezy,  
15 Kilomètres sud-ouest de Briey et à 12 Kilomètres Nord-ouest  
de Conflans. Sa superficie de son territoire est environ 8110  
hectares. Pont quatre-vingt en bois. Avant 1847 il était commun  
altitude minima 210 de Béchamp, l'ordonnance royale qui sépare les deux communes  
altitude maxima, 260 de Béchamp, l'ordonnance royale qui sépare les deux communes  
village - 243. Pont l'en-tête: St Clément 5 septembre 1847.

En 1750 Mouville Béchamp (Béchamp, belle campagne),  
faisait partie de l'ancienne province au Barrois non-mousant,  
Bailliage de Saint Michel, officier, recteur & prêtre de Briey,  
comté souverain de Nancy. Le grand seigneur à cette époque  
était le Roi, seul haut & moyen justicier.

N<sup>o</sup> 9 - La culture des céréales y est très développée, les terres sont  
de deux sortes, d'une part, elles sont fortes et argileuses, dif-  
ficiles à cultiver mais productives, d'un autre côté, terres moyennes,  
formées par le mélange des marais et des débris calcaires,  
et couvertes pour la plupart de prairies (naturelles), artificielles.

N<sup>o</sup> 10 - La culture se répartit ainsi qu'il suit: blé 40%,

seigle 4 p/100, oroine 38 p/100, prairies naturelles 12 p/100,  
prairies artificielles 5 p/100, pommes de terre 11 p/100.

N<sup>o</sup> 2. Nouaille comprend dans son territoire la ferme d'Amble-  
mont et possède le bois Chantou et d'autres bois communaux.  
Le seul petit ruisseau qu'on y rencontre est (le G) un af-  
fluent du Gujotot qu'il va rejoindre non loin de Conflans,  
mais en raison de son peu d'importance, la population n'a  
pas jugé à propos de lui donner un nom, néanmoins on le  
désigne encore mais rarement sous le nom de petit Gujotot.

N<sup>o</sup> 3. Liste de tous les noms de lieux dits de la commune.

<sup>1</sup><sup>re</sup> Section (F) Site de Charne et des Souverois.

Le village - Chaîne des gros coups - Chaîne de la Holanderie - Chaîne  
fond du Sauley - Chaîne aux champs des oies - Chaîne et Banal -  
Le pignier Briot - Le coup rabattu de la Gravotte - Chaîne de la  
fontaine abus et de la Croix - Chaîne du tapis de la Lignière -  
Surbroye - Aux Ollieux - Sur Margineaux - Le Croix - La  
Lignière - Sur Rouau - A la Carrière piécée - Dimuie de Jombépié -  
Chaîne du Rouau - Fourrière des grands sillons - Fourrières des  
Faviers - Champ des Oies - La Chanallerie - Au culage - Noire  
terre - Amont - Le long de la franche Haye - Le long de Charne  
- A la fosse - Bachot - Bonmiraux - Girard pré - Bas de  
Charne - Dimuie de Charne - Rougemont - Couette raye -  
Gillipié - En tremble - Le Breuil d'Amblemont - Prodieu - La  
Quanocté - A la durt - Sur La ravy - Tu chuis pendu - Monceuty -

72  
sur Jobas - Roumont sur Moulaine - Dessous haut - Haut de  
soleil - A la Manchelle - Dimuie de Moulaine - Moulain -  
Caquis de la Manchelle - Site Breuil d'Amblemont - Le point  
des Grands prés - La Griouelle - L'épine Blanchard - Longues  
fauchies - Les cinq muids et le Durcan.

Deuxième section (G) dite d'Amblemont.

Aux Tierces - Les vingt jours - Les trente jours - Le grand Blanchard -  
Le petit Blanchard - La grande Côte - Sur Raque - A la  
Corne Fleuvier - A la Gorge Bisson - Haut de Cuetiche - Ôte  
de Gerard pré - A la folie de Cuetiche - Les grandes racines -  
Hollay -

Troisième section (H) dite du Haut Chemin.

Le pré Breuil - Haye du Haut bouillon - Charmaumont - Champ  
le Crouy - Sur le Haut chemin - Haut de trois - La fontaine  
à Buis - L'Écuille - Sur le Caquis et la Dêle Longeau - La  
Haie Saint George, (Grand forêt désignée sous ce nom, appartenant  
à la fabrique de l'église de Nouaille; on ignore par qui cette propriété  
a été soumise, à qu'il n'y a de particulier, c'est que la commune paie  
les contributions, les gardes et autres frais et encaisse l'argent,  
sans avoir le droit d'y toucher; si sort que quand la fabrique  
vult retirer quelques fonds, elle est obligée d'adresser une demande  
au conseil municipal, la délibération qu'il en résulte soit  
être ensuite soumise à l'approbation préfectorale.) - Haut de  
Heuvrou - La Dêle - Les grands prés au Château - Prés entre les bons.  
Lang de Heuvrou - Sur la cour - Bois Haie Saint George -  
Bois de la Cour - Sur le Caquis de la Dêle Longeau -

Quatrième section (I) dite du Bois Champscou.

Aureux. — Grillion. — Aux Epinettes. — Henicha. — La Soque. —  
 Sur le pré Michat. — Sur le pré chavalliv. — La Tulluie. —  
 Le Millon. — Jonquotte. — Haut de hay-hay loup. — Le Coustière. —  
 La Dolotte. — Hanichamp. — Le haut au sac. — La Charbonnière. —  
 Haut de fouillère. — Sur le pré d'Hannouville. — Hannouveau. — Chemin  
 d'une borne à l'autre. — Les Coustiers. — Champkou. — Haye des prés.  
 — Pré d'Inmicha. —

Cinquième Section (K) dite des Prés.

La gratare. — Au-dessus de Moulaine. — Côte d'Ornie. — Mangenor. —  
 Dame Jole. — Champ gros Champ. — A la Cumisier. — Totiaux. —  
 Raucratu. — Haut d'argent. — St thiebaut. — Cuvé. — Sentinelle.  
 Haut égnier. — La grosse Haie. — Sur le Parajon. — Closel. — Côte  
 de la Roche. — Haut de la Chère. — Jonquille et Nobereau. — Nouveau  
 pré. — Domont. — Michel fontaine. — Pré Roger. —

N<sup>o</sup> 7. Au dernier recensement, la population de Mousville contenait  
 167 habitants au précédent elle en comptait 194. elle a donc  
 diminué de 27 habitants. La cause présumée de cette diminu-  
 tion peut être attribuée à l'abandon des campagnes en faveur  
 des villes et des centres industriels, et au nombre restreint des  
 familles.

En 1881 - naissances 1. mariages 1. décès 1.  
 En 1882. " 4. " 1. " 5.  
 En 1883 " 2 " " 6

En 1884, naissances 6. Mariages 2. décès 3.  
 " 1885. " 4. " 2. " 1.  
 " 1886. " 3. " " 2.  
 " 1887. " 2. " 2. " 4.

N<sup>o</sup> 8. On comprend facilement qu'en raison du peu d'habitants,  
 la population a à s'acquiescer dans les champs de longs et nom-  
 breux karans, aussi tout le monde karaille, grands et petits,  
 hommes et femmes, on s'encourage, on s'ent'aide, les gens de métier  
 sont très rares au reste et presque tout le monde met la main  
 à la charrue. Quant à la nourriture, on ménage le jus de la  
 vigne d'abord parce qu'il coûte cher, mais principalement parce qu'on  
 n'en trouve pas dans les environs qui soit digne de porter à nous;  
 mais cela n'empêche pas la force et la vigueur, et après une  
 semaine de karail, les karailleurs, contents de leur sort, mettent  
 la poule au pot.

Dans ce rapport est mentionné, je crois, tout ce qu'il y a d'im-  
 portant dans notre Commune. Comme on le voit les monuments de  
 la Renaissance, les Chênes d'œuvre de l'antiquité y sont rares,  
 mais peu importe, la population, très active et très intelligente, n'en  
 conserve pas moins le goût du beau et l'amour du bien.

Le patriotisme n'y fait pas non plus défaut et si Mousville n'a  
 pas vu naître de héros et des hommes distingués dans les  
 lettres, les sciences et les arts, ses habitants, en moins, comprennent  
 les avantages de l'instruction et sauraient au besoin, s'imposer

16  
tous sorts de sacrifices pour défendre leurs familles,  
leur patrie et leurs libertés, biens chers à tous les Français

---

*Perrin*

Document grand format :

se reporter au

**"Répertoire des plans**

**des**

**monographies communales"**

Classement par numéro de commune

No. 4.

NORD COME DE GONDRECOURT

COMES DE BECHAMP

COMES DE FLEVILLE

THUMERVILLE

OLLEY

Mouaville

